

## Mini mémoire de recherche

La fabrique du genre féminin par l'éducation  
selon le *Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles* (1371-1372)

Sous la direction de Pascal Montaubin



Enluminure au frontispice du manuscrit de Geoffroi de la Tour Landry, *Livre pour l'enseignement de ses filles*, France de l'Ouest ?, 2<sup>e</sup> quart ou milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Châteauroux, BM, ms. 4, f. 1r.

## **REMERCIEMENTS**

Mes remerciements vont en premier lieu pour le directeur de mon mini-mémoire et ses conseils utiles, Pascal Montaubin. D'un ordre plus général, à l'ensemble des enseignants de l'UFR d'Histoire-Géographie de l'Université Picardie Jules Verne qui se sont donnés beaucoup de mal pour assurer la continuité pédagogique en ces temps difficiles pour tous et dont la bienveillance ne peut être minimisée. Il m'est important également de souligner la solidarité du monde de la recherche qui a permis à ce mini-mémoire de s'achever grâce aux bibliothèques solidaires mises en place et qui devraient continuer.

## Liste des sigles et abréviations

Chevalier	Chevalier de la Tour Landry
<i>Livre</i>	<i>Livre pour l'enseignement de ses filles</i>

Si les sexes sont assignés par la biologie, les genres féminin et masculin ne sont pas naturels mais issus d'une construction anthropologique d'une société donnée aux époques et lieux précis. Ces genres notamment le féminin se construisent par un processus perpétuel et renouvelé à chaque génération : l'éducation.

Au XIII<sup>e</sup> siècle se développe un débat pédagogique entre prédicateurs, encyclopédistes, auteurs de manuels d'éducation, clercs ou laïcs sur la place à accorder à l'éducation des filles. Non absente, de rares personnages sont partisans d'une éducation renforcée, à la hauteur de celle des garçons<sup>1</sup>. En 1371-1372, de nombreuses filles de la haute société reçoivent une éducation soignée<sup>2</sup> au but clairement éloigné de nos temps contemporains. Si aujourd'hui en France elle est la même pour tous, l'éducation médiévale présente des objectifs particuliers pour les filles selon l'évolution de leur statut marital. Ceux de les former aux rôles spécifiques de la fille, de la mère, de l'épouse et de la veuve. Elle n'est pas non plus la même pour toutes selon le statut social. Si l'élite lettrée use de traités de puériculture pour leur fille et parfois même leur jeune épouse<sup>3</sup>, les pauvres gens offrent à leur enfant le plus souvent une simple éducation familiale. C'est ce que raconte au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle le prédicateur franciscain allemand Berthold de Ratisbonne : « Les pauvres gens n'ont pas de précepteurs comme les grands de ce monde, ils doivent éduquer leurs enfants seuls, ils devront répondre de leurs enfants le jour du jugement, comme un prier, un abbé et tout supérieur de couvent devra répondre de sa communauté »<sup>4</sup>. L'idée que les parents soient responsables des actes futurs de leurs enfants contribuent à un nouvel essor pédagogique. En effet, l'Europe connaît un fort souci éducatif entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles à travers la multiplication des écoles urbaines, la naissance des universités, la diversité des termes pour enseigner – une cinquantaine environ – ou encore l'essor des traités de pédagogie<sup>5</sup> traduisant une certaine réalité quotidienne. Ces traités de pédagogie médiévale puis humaniste concernent avant tout les garçons. La part des filles dans ceux-ci est faible et laisse place à une certaine « misogynie », concept contemporain que l'on interrogera. Pour autant, il existe un traité exclusivement destiné aux filles écrit en 1371-1372 par un chevalier français du fin fond de l'Anjou et qui a pourtant connu un relatif succès en France et en Europe. Ce succès s'explique par une période d'apogée (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>) de la littérature didactique pour

---

<sup>1</sup> Jean TRICARD, « *Le livre du chevalier de la Tour Landry et ses lecteurs : hypothèses sur un succès* » dans Philippe HAUDRERE, (dir.), *Pour une histoire sociale des villes : Mélanges offerts à Jacques Maillard*, Rennes, PUR, 2006.

<sup>2</sup> Didier LETT, « L'éducation et les conceptions pédagogiques au Moyen Âge », *Petite enfance, normes et socialisation : points de vue, Recherches et Prévisions*, n°57-58, Septembre-Décembre 1999, p.87.

<sup>3</sup> Colette BEAUNE, *Éducation et cultures du début du XII<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Sedes, 1999, p. 25.

<sup>4</sup> Didier LETT, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Hachette, 2000, p. 189.

<sup>5</sup> Didier LETT, *Hommes et femmes au Moyen Âge : Histoire du genre XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 77.

femmes<sup>6</sup>. Le lectorat noble est avide de lectures pédagogiques, notamment en provenance de la cour d'Anjou. Celle-ci est réputée culturellement pour avoir engendré des souverains en Hongrie, Italie ou Angleterre et la conclusion de beaux mariages qui ont pu propager leur culture dans les cours royales et princières<sup>7</sup>. Enfin, par l'intégration de références historiques et courtoises<sup>8</sup>, de personnalités, d'anecdotes personnelles qui valorisent le livre. Ce succès met en relief des canons communs à l'éducation des filles au sein de la société. Ceci permet d'élargir l'échelle de réflexion, notamment d'étudier le texte dans une perspective de recherche plus récente – celle de l'histoire du genre.

« La civilisation médiévale avait oublié la *paideia* des anciens et elle ignorait encore l'éducation des modernes. Tel est le fait essentiel, elle n'avait pas l'idée de l'éducation<sup>9</sup> ». L'ouvrage de Philippe Ariès provoque un tollé chez les historiens médiévistes qui a eu le mérite de relancer la recherche sur l'éducation et les enfants au Moyen Âge. Plus encore, ce sont les études sur la paternité qui font l'objet d'un renouveau, occultées par l'histoire féministe des années 1960 qui n'a accordé que très peu de place et une image péjorative au père médiéval au profit de la mère<sup>10</sup>. L'*Histoire des pères et de la paternité* publiée en 1990 sous la direction Daniel Roche et Jean Delumeau témoigne de ce phénomène. Mais depuis les recherches ont avancé et la figure du père autoritaire désintéressé de ses filles et garçons jusqu'à l'âge de raison construite à partir de sources normatives s'est transformée en de nouveaux thèmes de recherche comme celui de la tendresse paternelle.<sup>11</sup> C'est afin d'établir une nouvelle recherche sur *Le livre pour l'enseignement de ses filles* de Geoffroi de la Tour Landry que cette étude ne s'inscrit pas dans une histoire féministe, mais dans une histoire du genre. Relativement récente à l'image de la synthèse de Didier Lett sur les *Hommes et femmes au Moyen Âge : histoire du genre (XII<sup>e</sup>– XV<sup>e</sup> siècle)* (2013), ce nouveau champ historiographique cherche à étudier les relations hommes-femmes et chacun des sexes non pas par la biologie mais par la construction sociale. Étudier le statut, le rôle et l'identité assignés à la femme par l'homme et la séparation des deux sexes. Sur quel fond culturel, quelles en sont les conséquences et les effets, dans quel but ? Ce sont les questions que notre étude pose et pour laquelle notre source fournit une réponse<sup>12</sup>.

---

<sup>6</sup> Elizabeth KINNE, « Les écrits didactiques pour femmes et le double discours du désir au Moyen Âge », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°31, 2010, p. 135.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>8</sup> Jean TRICARD, « *Le livre du chevalier de la Tour Landry et ses lecteurs : hypothèses sur un succès* », *op. cit.*

<sup>9</sup> Philippe ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Pion, 1973, p. 463.

<sup>10</sup> Danièle ALEXANDRE-BIDON, « Images du père de famille au Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 4, 1997, p.1.

<sup>11</sup> Didier LETT, « Les pères du Moyen Âge aimaient-ils leurs enfants ? », *L'Histoire*, n°187, avril 1995.

<sup>12</sup> Didier LETT, « De l'usage du genre en Histoire médiévale », *Méneestrel*, publié le 21 décembre 2010, m à j 18 janvier 2012, consulté le 24 janvier 2020, URL : <http://www.menestrel.fr/?De-l-usage-du-genre-en-Histoire-mediévale>.

*Le livre pour l'enseignement de ses filles* de Geoffroi de la Tour Landry écrit en 1371-1372<sup>13</sup> est une précieuse source. Geoffroi de la Tour Landry vient de la petite noblesse d'Anjou, né vers 1330 et mort vers 1405. Lorsqu'il écrit son œuvre, il est veuf de sa première femme avec qui il a eu trois filles : Marie Clérembaut, Jeanne et Anne de Rochechouart.<sup>14</sup> Elles sont vraisemblablement adolescentes, du moins l'aînée, en considérant la nature des conseils prodigués destinés à des filles proches de l'âge au mariage<sup>15</sup>. Dans son prologue, il explique être poète<sup>16</sup> comme son père et a par ailleurs rédigé les premières pages de son traité en vers avant de continuer en prose pour la clarté du sujet. Parallèlement à ce traité, il en a rédigé un autre pour ses fils, aujourd'hui disparu, qu'il mentionne à plusieurs reprises. Ce traité de pédagogie est une source narrative et didactique écrit en français qui tranche avec l'étude des sources normatives du passé. Ses destinataires premières sont ses filles vivant une éducation familiale mais s'élargissent aux filles de la noblesse européenne. Aucune étude d'histoire du genre n'a précisément été faite sur ce livre. Oublié, il n'a connu un regain d'intérêt pour les spécialistes de la littérature et de l'histoire du Moyen Âge il y a seulement 25 ans dans l'essor des recherches sur l'éducation des enfants au Moyen Âge. En effet, l'ouvrage a été édité pour la dernière fois en 1854 par Anatole de Montaiglon, ancien élève de l'école des Chartres et membre résident de la Société des Antiquaires<sup>17</sup>. Ce dans le désir de transmettre un document précieux pour l'histoire des mœurs et connaître ce qu'était un livre d'éducation pour fille au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Néanmoins, il a été boudé par les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, jugé trop peu pudique. Charles Jourdain écrivait en 1871 que l'ouvrage était un recueil « d'anecdotes et de tableaux qui bravent l'honnêteté et que nous rougirions de laisser lire à nos enfants » et est la preuve du « relâchement qui s'était introduit dans l'éducation des femmes nobles »<sup>19</sup>. Pourtant, s'il écrit son traité, c'est pour enseigner à ses jeunes filles à se protéger d'un monde qu'il juge dangereux et hypocrite par le biais de bons et de mauvais exemples de femmes afin qu'elles se tiennent dans le droit chemin et puissent se protéger<sup>20</sup>. Il se place en tant que père pédagogue alors que l'imaginaire contemporain place la femme à ce titre. Pour ce faire, le chevalier s'aide de deux clercs qu'il faut garder à l'esprit dans la rédaction de l'ouvrage<sup>21</sup>. Le chevalier s'inspire et compile de nombreux

<sup>13</sup> Geoffroi de LA TOUR LANDRY, *Le livre pour l'enseignement de ses filles*, éd. Anatole de Montaiglon, Paris, 1854, préface p. 29.

<sup>14</sup> Georges GREUTE (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises : Le Moyen Âge*, Le Livre de Poche, 1992.

<sup>15</sup> Anne-Marie de Gendt et Didier Lett s'oppose à ce sujet, la première pensant que les filles ont vers 7-8 ans tandis que le second penche vers l'adolescence. Ici, nous considérons qu'au moins une des aînées est adolescente, basant notre réflexion sur la nature des conseils prodigués et que depuis le mariage, au moins deux fils et deux filles sont nés.

<sup>16</sup> Geoffroi de LA TOUR LANDRY, *op. cit.*, prologue p. 2.

<sup>17</sup> *Ibid.*, page de titre.

<sup>18</sup> *Ibid.*, préface p. 5-6.

<sup>19</sup> Didier LETT, « Comment parler à ses filles ? » dans Christiane KLAPISH-ZUBER (dir.), *Liens de famille. Vivre et choisir sa parenté*, Paris, *Médiévales*, n°19, 1990. p. 77.

<sup>20</sup> *Ibid.*, prologue p. 3-4.

<sup>21</sup> *Ibid.*, prologue p. 4.

ouvrages qu'il n'hésite pas à réécrire, afin de livrer à ses filles des histoires édifiantes. C'est-à-dire des *exempla*, des formes de récit bref visant à donner un modèle de comportement et de moral. Entremêlés à des anecdotes personnelles, il donne une teinte réaliste à son récit pour mieux convaincre son auditoire.

Comment le traité de pédagogie de Geoffroi de la Tour Landry est-il représentatif de la construction du genre féminin dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ?

Tout d'abord, nous étudierons en quoi le texte par ses auteurs, son objectif, son autorité et sa légitimation est un moule de la fabrique du genre féminin. Ensuite, nous analyserons cette fabrique du genre féminin, ce que pensent les hommes des femmes et qu'attendent-ils d'elles. Enfin, nous terminerons par le résultat de ce processus : le rôle fonctionnel soumis à la femme actrice dans le monde selon son statut marital.

A. – Par le traité de pédagogie

1. – *L'éducation donnée par le père pédagogue pour ses filles*

L'œuvre du Chevalier est un « un livret » où il écrit « les bonnes meurs des bonnes dames et leurs biens faiz, à la fin de y prendre bon exemple et belle contenance et bonne manière »<sup>22</sup>. Le Chevalier qui a le désir d'instruire ses filles prend l'autorité du père pédagogue écrivant davantage un recueil d'*exempla* qu'un traité d'éducation. Acteur masculin dans la fabrique du genre féminin, il désigne les bons exemples et les bonnes doctrines à suivre explicitement alors que les traités ne donnaient d'ordinaire que les doctrines.<sup>23</sup> Pour affirmer sa méthode d'apprentissage, il prend pour modèle et invoque une autorité féminine et aristocratique proche de la cour d'Anjou « la Royne Prines, qui fu royne de Hongrie, qui bel et doucement sçavoit chastier ses filles et les endoctriner »<sup>24</sup>. L'identité de cet *auctoritas* est débattue, il pourrait s'agir d'Elisabeth de Bosnie dont le beau-père est Charles I<sup>er</sup> Robert d'Anjou<sup>25</sup>, donnant par là un goût familial à l'œuvre.

2. – *Le caractère édifiant des exempla*

Pour dicter la voie à suivre, le Chevalier a décidé « d'écrire, poindre, et mettre en ce livre le mehaing des mauvaises deshonestes femmes »<sup>26</sup> pour s'en garder du mal. Pour ce faire, il fait de son livre un recueil d'*exempla* organisé aux fins argumentatives. L'exemplum est un héritage de la rhétorique antique comme preuve et argument<sup>27</sup> s'enrobant à la fin du Moyen Âge d'une narration qui donne à cet objet davantage de vraisemblance et de plaisir à écouter pour un large public. La méthode du Chevalier est héritée du *quidam* mendiant désignant tout laïc de la société civile dont l'exemple est donné comme modèle ou contre-modèle. Ce nouveau modèle moral issu de la prédication mendicante livre les bons exemples à suivre pour tout homme et femme cherchant le salut dans le nouveau contexte religieux d'apparition du Purgatoire<sup>28</sup>. Pour convaincre de mener une vie de bonne chrétienne et expliquer ce qu'est une bonne fille, mère, épouse et veuve, les *exempla* du Chevalier s'appuient sur des figures

---

<sup>22</sup> *Livre*, prologue p. 3.

<sup>23</sup> Anne-Marie DE GENDT, « Le Livre de la Royne Prines : le modèle qui n'existe pas ? », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 74, fasc. 2, 1996, p. 315.

<sup>24</sup> *Livre*, prologue p. 2.

<sup>25</sup> Anne-Marie DE GENDT, « Le Livre de la Royne Prines... », *op. cit.*, p. 309.

<sup>26</sup> *Livre*, prologue p. 4.

<sup>27</sup> Nicolas LOUIS, « L'*exemplum* en pratiques : Production, diffusion et usages des recueils d'*exempla* latins aux XIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 2013, p. 2.

<sup>28</sup> Marie-Anne POLO DE BEAULIEU et Pierre-Olivier DITTMAR, « Polysémie de l'exemplum : modèle moral, modèle iconographique » dans *Apprendre, produire, se conduire : Le modèle au Moyen Âge : XLV<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP (Nancy-Metz, 22 mai-25 mai 2014)*, Paris : Éditions de la Sorbonne, 2015, p. 291.

d'autorité à travers les personnages et les sources dont il s'inspire et sur une univocité qui les rend édifiant.

## B. – Par les auteurs

### 1. – *Des frères mendiants ?*

Si ce recueil d'*exempla* est l'instrument de cette fabrique du genre, les auteurs en sont les artisans. Pour écrire son œuvre, le Chevalier dont la culture religieuse reste limitée fait appel au clergé régulier : « du vergier je m'en alay et trouvay enemy ma voye deux prestres et deux clers »<sup>29</sup>. Le Chevalier leur donna la mission de lui donner des livres « comme la Bible, Gestes des Roys et croniques de France, et de Grèce, et d'Angleterre. Et de maintes autres estranges terres »<sup>30</sup>. Fournissant la matière première au Chevalier, ces clercs introduisent déjà un biais. Il convient alors de savoir qui ils sont et quelles sont leurs pensées. De nombreux éléments laissent supposer que ces clercs sont issus ou partagent les valeurs des ordres mendiants. Ceux-ci se sont installés au XIII<sup>e</sup> siècle dans le diocèse d'Angers<sup>31</sup>. Nous avons vu la méthode du Chevalier influencée par les mendiants. Ceci corrobore aux relations étroites entre le Chevalier et cet ordre que nous connaissons à titre postérieur<sup>32</sup>. Enfin, le développement de la prédication mendicante pour femme a les mêmes attendus pour le rôle et les vertus que ceux du Chevalier dans son *Livre*, notamment la procréation et le service de l'homme<sup>33</sup>. Toutes ces caractéristiques que l'on retrouve dans le *Livre* témoignent d'une profonde influence de la pensée mendicante comme premier fond culturel.

### 2. – *Le père veuf*

En temps normal, la mère est la principale éducatrice des filles adolescentes. Elle leur transmet ses savoir-faire dans les domaines domestiques et amoureux pour en faire de bonnes mères et épouses et continue de les guider après leur mariage dans la tenue de la maison, le service de l'époux et l'enseignement de la foi aux enfants<sup>34</sup>. Mais dans le cas présent, le Chevalier est veuf comme il le raconte avec émotion : « Mais la mort qui tous guerroye, la prist, dont mainte douleur en ay receu et mainte tristour. [...] »<sup>35</sup>. Il prend donc la pleine charge. C'est lui qui donne la ligne de conduite à ses enfants. Mais ce cas n'est pas exceptionnel. L'histoire

---

<sup>29</sup> *Livre*, prologue p. 1.

<sup>30</sup> *Ibid.*, prologue p. 4. *Le miroir des dames* n'est pas cité, pourtant il est la source principale du Chevalier.

<sup>31</sup> Jean-Michel MATZ, « La noblesse angevine et l'Église au temps de la seconde maison d'Anjou (vers 1356 – vers 1480) » dans Jean-Michel MATZ (dir.), *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge*, Collection de l'École française de Rome, 275, p. 631.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 632. En 1390, le Chevalier offre des biens pour l'édification d'un couvent augustin à Candé.

<sup>33</sup> Marie-Madeleine de CEVINS, « Une Église misogyne ? » dans *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179-1449)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>34</sup> Didier LETT, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, *op. cit.*, p. 192.

<sup>35</sup> *Livre*, prologue p. 1-2.

prend à contre-pied Philippe Ariès qui niait un réel souci éducatif des enfants de l'âge médiéval. L'arrivée du christianisme affaiblit la *patria potestas* issue de Rome<sup>36</sup>. Cependant, le pouvoir paternel reste dominant et son rôle d'instruction est affirmé par les juristes, pédagogues et théologiens. Vers 1270, Thomas d'Aquin dit « dans l'espèce humaine tout particulièrement, le mâle est nécessaire à l'éducation de l'enfant qui consiste non seulement à nourrir le corps, mais encore davantage à nourrir l'âme »<sup>37</sup>.

### C. – Par l'éducation parentale et familiale

#### 1. – *Exercice d'autorité et d'instruction*

Toutefois, l'éducation d'un enfant ne peut se faire sans les deux parents. L'histoire féministe des années 1960 a véhiculé la fausse image de la mère douce et présente et du père fouettard et absent pour ses filles.<sup>38</sup> L'éducation de l'enfant au Moyen Âge est parentale. En témoigne la célèbre histoire du chevalier Perceval élevé par sa seule mère loin de son ordre et fait état d'une éducation et de connaissances carencées à l'âge adulte en retrouvant son ordre. L'éducation parentale pour le garçon et/ou la fille est vue comme un devoir, le chevalier l'exprime : « tout père et mère selon Dieu et nature doit enseigner ses enfans et les destourner de male voye »<sup>39</sup>. Le Chevalier exprime ici une obligation et les responsabilités des parents envers les futurs actes de leur enfant. À l'heure où l'écriture d'un traité de pédagogie pour ses enfants n'est pas rare, le Chevalier fait davantage état d'une pratique relativement généralisée qu'exceptionnelle.

#### 2. – *Le père maternant*

De cette analyse en découle une problématique. Comment le Chevalier pallie-t-il l'absence de la mère de ses trois filles afin que sa démarche soit efficace ? Après avoir fourni plus d'une centaine d'*exempla* sur le ton de l'injonction, le Chevalier use d'un artifice littéraire. En effet, si la mère fut totalement absente des conseils donnés par le Chevalier depuis le début, le noble l'introduit au sein de son chapitre 124 : « Cy parle du débat qui avint entre le chevalier qui fist ce livre et sa femme, sur le fait d'amer par amours »<sup>40</sup>. Dans ce long débat, le Chevalier intègre au récit la mère corroborant les dires d'un père devenu modéré. Effectivement, ce débat

---

<sup>36</sup> Pierre RICHE, « Sources pédagogiques et traités d'éducation » dans *Les entrées dans la vie. Initiations et apprentissages, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 12<sup>e</sup> congrès, Nancy, 1981. p. 17-18.

<sup>37</sup> Commentaire de la première épître aux Corinthiens 7, 1, cité par J.T. NOOMAN, *Contraception et mariage. Évolution et contradiction dans la pensée chrétienne*, Paris, Éditions du Cerf, 1969, p. 367

<sup>38</sup> Danièle ALEXANDRE-BIDON, « Images du père de famille au Moyen Âge », *op. cit.*, p. 1

<sup>39</sup> *Livre*, prologue p. 4

<sup>40</sup> *Livre*, p. 246

portait sur la possibilité d'aimer par amour, le vrai, le sentimental, celui pour lequel l'on pourrait déroger à quelques règles. Jouant le personnage compréhensif, le père écrit et dépeint la mère comme intransigeante et pragmatique dans ce monde que le Chevalier décrivait lui-même comme hypocrite. Deux antagonistes en réalité complémentaires<sup>41</sup>, le Chevalier ainsi donne le sentiment à ses filles que leur mère valide avec davantage de rigueur ses propos. Cela donne du poids à son autorité, non seulement de pédagogue, mais aussi de père et de la légitimité à son éducation, non pas monoparentale, mais parentale.

#### D. – Par son caractère universel

##### 1. – *De la Création à ses jours*

Ce traité de pédagogie porte une forte autorité et légitimité par son caractère universel. D'abord, par sa chronologie en utilisant des *exempla* de la Création à ses temps contemporains. Ainsi, sept chapitres portent sur la Création et les neuf fautes d'Eve, « Le premier exemple de mal et de pechié, par quoy la mort est entrée en cestuy monde, si vint par Eve, nostre première mère »<sup>42</sup>. Tandis que d'autres rapportent des faits plus présents grâce aux anecdotes personnelles. Donner des cas aussi anciens à des *exempla* permet de leur attribuer une autorité culturelle. Qu'il y ait depuis la Création une ligne de conduite à suivre, qu'elle relève d'une tradition inspirée des malheurs anciens et de l'apprentissage des erreurs passées. L'exemple d'Eve est par ailleurs significatif, à l'origine des maux, elle est à elle seule un malheur à éviter, un contre-exemple.

##### 2. – *De France et de l'étranger*

Si cette ligne de conduite définie par les auteurs vaut à tout temps et à tout moment, elle vaut aussi partout. En effet, cette vision du monde semble être commune à une échelle spatiale très large, entre pays et entre peuples. Comme si, au milieu de toutes ces cultures différentes les unes des autres, il y avait cependant un point commun. Que ce soit en France, à Constantinople, chez les « Ebrieux »<sup>43</sup> ou encore au « Dannemarche »<sup>44</sup>. Et pour tout le monde, de la bonne dame à la fille de l'empereur. Le modèle devient ainsi commun, universel qu'il convient de suivre.

---

<sup>41</sup> Danielle BOHLER, « Père, mère et filles : les gestes du désir dans le Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles », *Cahiers de recherches médiévales*, n°4, 1997, p. 6.

<sup>42</sup> *Livre*, chapitre 39, p. 85.

<sup>43</sup> *Livre*, chapitre 60, p. 123.

<sup>44</sup> *Livre*, chapitre 12, p. 25.

### 3. – *Entre récit biblique et anecdote personnelle*

Dans ce refrain s'y ajoute le thème. Du récit biblique utilisant des personnages saints, références et modèles à l'anecdote personnelle et contemporaine qui ajoute une pointe de réalisme et de pragmatisme, le Chevalier fait de la Bible et du profane un instrument d'universalité à son récit notamment à travers la figure d'« Eve »<sup>45</sup>.

#### E. – Par l'envie de les protéger d'un monde dangereux et hypocrite

##### 1. – *Un monde dangereux et hypocrite*

La justification de l'écriture de ce traité de pédagogie s'inscrit dans un cadre de légitimité. Celui de protéger ses enfants d'un monde dangereux et hypocrite. Dans son *Livre*, il se souvient du passé et de sa compagnie qui par leurs « beaux langagiers et emparlez » ne firent que « decevoir les bonnes dames et demoiselles »<sup>46</sup> et « dont il advint mainte honte et maint villain diffame sanz cause et sanz raison »<sup>47</sup>. Un comportement manipulateur que le Chevalier condamne. Au chapitre 124, Chevalier qui défendait l'amour comme ambition conjugale se voit rétorquer par sa femme sa naïveté. Que dans ce monde cruel, les faux langages et les faux semblants règnent en maître. Par le procédé vu auparavant, on peut ainsi en déduire que ceci est la pensée du Chevalier lui-même. Convaincu que depuis rien n'a changé, « pour ce que je vis celuy temps dont je doubte que encore soit courant »<sup>48</sup>, que le monde est « moult dangereux »<sup>49</sup> et hypocrite « car tel vous rit et vous fait bel devant qui par derrière s'en va bourdant »<sup>50</sup>, il décide donc d'écrire son traité pour prévenir ses filles afin qu'elles puissent s'en protéger.

##### 2. – *Le sentiment d'un père pour ses filles*

Cette motivation est la preuve même d'un sentiment de l'enfant médiéval que Philippe Ariès a renié. L'historien affirmait que l'enfant au Moyen Âge était une « petite chose », un « éventuel déchet »<sup>51</sup>, un « animal »<sup>52</sup> dont la mort probable reniait l'amour. Depuis, des travaux ont montré que l'amour parental tant pour garçon que fille et du berceau à l'âge adulte,

---

<sup>45</sup> *Livre*, chapitres 39 à 46.

<sup>46</sup> *Ibid.*, prologue p. 3.

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> *Ibid.*, prologue p. 4.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> Philippe ARIÈS, *op. cit.*, p. 29.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. II.

existait bien et n'était pas rare durant la période médiévale<sup>53</sup>. Le Chevalier l'exprime à la fois à travers l'objet de son texte mais également explicitement : « pour la grant amour que je ay à mes enfants, lesquelz je ayme comme père les doit aimer »<sup>54</sup>. Cet amour n'a rien d'extraordinaire car chaque père doit aimer son enfant, mais qu'il y a une véritable préoccupation paternelle pour que leur avenir soit le meilleur possible. Un phénomène d'autorité pour le père, sans doute une envie de ne pas décevoir leur père pour les filles.

Afin d'assurer le salut de ses filles et les protéger d'un monde hypocrite, le Chevalier joue le rôle du père pédagogue et aimant. Il certifie sa méthode grâce à la légitimité et l'autorité de l'éducation parentale et des figures qu'il met en avant. S'inspirant de la tradition et des œuvres passées, poussé par le clergé mendiant, son traité s'inscrit dans le cadre universel que nous avons vu. Il y introduit un goût familial pour affiner d'une couche pragmatique son œuvre. Cette grille d'analyse démontre qu'en lui-même, le traité de pédagogie est le moule de la fabrication du genre féminin. Par les conditions, les méthodes et les objectifs de sa création, il introduit un regard biaisé. Désormais, il s'agit de voir comment se fabrique le genre féminin, de par le cadre, le processus et les *exempla*.

---

<sup>53</sup> Didier LETT, *L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Aubier, 1997. Danièle ALEXANDRE-BIDON et Monique CLOSSON, *L'enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985.

<sup>54</sup> *Livre*, prologue p. 4.

## II. – LA FABRIQUE DU GENRE FEMININ

### A. – La femme à l'origine des maux : un cadre de culpabilisation

#### 1. – *Les fautes d'Eve, « notre première mère »*

« Le premier exemple de mal et de pechié, par quoy la mort est entrée en cestuy monde, si vint par Eve, nostre première mère<sup>55</sup> ». Alors que les hommes sont épargnés de tous les malheurs et les maux, le Chevalier propose de penser et de regarder « comment un pechié, sans plus, la mist de si grant honneur et gloire si bas et en tel servage. »<sup>56</sup>. Au cours de sept chapitres, le Chevalier raconte les neuf « folies » d'Eve, et subtilement les met en parallèle avec des mises en situation contemporaines. La figure biblique d'Eve devient un « personnage-référentiel » dont l'usage fait référence à « un sens plein et fixe, immobilisé par une culture »<sup>57</sup>. Cette culture est celle de la femme qui ouvrit la boîte de Pandore, responsable de tous les maux, à l'origine des péchés, le contre-modèle. Plus encore, « notre première mère », figure censée montrer l'exemple et dont les actes ont des répercussions sur la vie de ses enfants. Que la femme soit responsable des fautes met en place un cadre structurel de culpabilisation.

#### 2. – *Les femmes responsables*

Mis à part un modèle de vie de sainte, la femme dans les *exempla* est dans la grande majorité des cas rendue responsables des malheurs qui lui arrivent à elle mais aussi à sa famille. Nous le verrons au fil des *exempla* cités si bien que le thème du mauvais conseil revient régulièrement. Ainsi, la huitième folie d'Eve fut d'entraîner son mari dans son péché et ceci est motif que « se femme conseille mal à son seigneur, il doit penser se elle lui dit bien ou mal et à quelle fin la chose puet venir »<sup>58</sup>. Finalement, c'est une rupture de confiance qui se dessine et une méfiance structurelle qui s'installe.

### B. – Le souci d'éduquer les femmes

#### 1. – *Une copie imparfaite*

Le souci d'éduquer les femmes prend ses origines dans un large éventail de la mentalité médiévale. D'abord, il s'agit de les instruire pour faire de ces Ève des Marie. Ensuite, les femmes sont représentées et pensées comme des êtres inférieures, le « sexe faible ». S'il ne s'agit pas ici de brosser le tableau de la représentation féminine tant dépeint, nous devons convenir que cette pensée structurelle intervient sans doute dans la pensée du Chevalier. En effet,

---

<sup>55</sup> *Livre*, chapitre 39, p. 85.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Philippe HAMON, « Pour un statut sémiologique du personnage », *Poétique du récit*, Paris, Seuil, 1977, p. 122

<sup>58</sup> *Livre*, chapitre 45, p. 94.

lorsqu'il définit ses filles comme « jeunes et petites et de sens desgarnies »<sup>59</sup>, il ne faut pas prendre leur dit manque de sens comme une conséquence de leur dite jeunesse. Les femmes sont stéréotypées comme inférieures, l'*imbecibilitas sexus*<sup>60</sup>, celui qui ne joue aucun rôle dans la procréation, qui n'est qu'une copie imparfaite d'Adam et non de Dieu, qui dans la théorie des humeurs la femme est froide et humide, faible et timide. Une naïveté que le Chevalier souhaite combler, et depuis le « commencement »<sup>61</sup>, c'est-à-dire le plus rapidement possible.

## 2. – *La lecture comme méthode d'apprentissage ?*

Pour ce faire, le Chevalier écrit donc son *Livre*. Mais par quelle méthode d'apprentissage instruit-il ses filles ? Pour le Chevalier, son livre sert à « apprendre à roumancier et entendre comment elles se doivent gouverner et le bien du mal dessevrer »<sup>62</sup>. Selon l'étude d'Anne-Marie de Gendt, le terme « roumancier » revient à « lire un ouvrage en langue romane ». Mais dans la pensée du Chevalier, il est davantage une conception philosophique de la maîtrise des usages de la langue<sup>63</sup>. C'est-à-dire connaître les ficelles de celle-ci pour discerner le bien du mal dans un monde hypocrite. Comment faire ? Si le père peut en faire la lecture à ses filles, l'écriture d'un livre permet d'en faire un manuel d'école. Car à l'inverse de quelques compères comme Philippe de Novarre, le Chevalier prône la mise à l'école et l'apprentissage de la lecture aux jeunes filles. Dans un de ses chapitres, il prend l'exemple de Delbora, « laquelle elle mist à l'escole de saigesse et du saint esprit de sapience »<sup>64</sup>. Devenue bonne épouse et bonne conseillère grâce à l'école, elle fait désormais preuve de discernement et de sagesse. Il justifie son propos : « Et pour ce cy a bon exemple que l'en doit mettre ses filles pour apprendre la clergie et la sainte escripture ; car pour en sçavoir elles en verront mieulx leur saulvement et recognoistront mieulx le mal du bien.<sup>65</sup> ». Cependant, il y a derrière cela un choix des livres à lire, le Chevalier condamne les « livres de lecheries et des fables du monde »<sup>66</sup>. L'apprentissage par la lecture est sans doute la méthode utilisée, notamment parce que ne connaissant pas l'intervalle intergénéral de ses filles, on peut au moins supposer que l'aînée puisse apprendre et faire la lecture à son tour aux cadettes, étant en partie responsable de leur éducation.

---

<sup>59</sup> *Livre*, prologue, p. 2.

<sup>60</sup> Didier LETT, *Hommes et femmes au Moyen Âge*, op. cit., p. 167.

<sup>61</sup> *Livre*, prologue, p. 2.

<sup>62</sup> *Livre*, prologue p. 4.

<sup>63</sup> Anne-Marie DE GENDT, « Sens et fonction du prologue dans *Le Livre du Chevalier de la Tour Landry* » dans *Neuphilologische Mitteilungen*, vol. 95, n°2, 1994, p. 199-201

<sup>64</sup> *Livre*, chapitre 90, p. 176.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 178.

## C. – Faire preuve de sagesse

### 1. – *Se préserver des apparences*

Si le souci d'éduquer les femmes est bien présent parce qu'elles sont de nature à pécher, il faut se demander quels conseils leur sont donnés. La sagesse est une grande vertu pour se préserver des apparences trompeuses qui ont conduites Eve au péché. L'ennemi s'incarne évidemment dans le serpent, « qui avoit, ce dit l'escripture, visaige de femme moult bel et moult humble, lequel parloit humblement et cointement »<sup>67</sup> inspirant respect et écoute. Mais c'est à cause de sa maîtrise des mots et du langage que le serpent vint à ses fins. Le Chevalier met en garde ses filles : « et pour ce, belles filles, n'est pas bonne chose d'escouter gens qui langaigent et qui ont l'art de bel parler »<sup>68</sup>. Au point qu'il faille attendre « VII ans » pour que la demoiselle soit certaine si son prétendant « l'ayme de cuer ou de bouche »<sup>69</sup>.

### 2. – *Faire Silence*

Ève s'est faite tromper car « elle tint parlement au serpent »<sup>70</sup>. Les femmes sont perçues comme bavardes, les mettant en danger des manieurs de mots « car l'une parolle attrait l'autre »<sup>71</sup>. À l'image de Silence, fille d'un chevalier élevée comme un garçon pour hériter du comté, elle fait preuve de silence pour mettre en valeur sa masculinité<sup>72</sup>. Les femmes doivent par sagesse se taire, sélectionner leurs mots et surtout, être en présence de leur mari qui saura ne pas les faire prisonnières de leur naïveté. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'Ève a échoué, elle qui fut trouvée par le serpent « seule et loing de son seigneur, et pour ce lui monstra à loysir son faulx langaige »<sup>73</sup> et qui lorsqu'il demanda pourquoi elle et son mari ne mangeaient pas le fruit « fut celle qui respondi sans le conseil de son mary, et lui y tint parolle »<sup>74</sup>.

### 3. – *Mesurer les conséquences*

Avant d'agir, il convient donc à la femme de mesurer les conséquences de ses actions pour se protéger. Ainsi, le Chevalier compare le serpent aux hommes « des jangleurs qui les conseilloyent à foloier contre leur honneur et leur estat par flatteries et folles promesses, et leur jurent assez de choses qu'ilz ne leur tiennent mie. Aucunes fois les folles les croyent tant

---

<sup>67</sup> *Livre*, chapitre 39, p. 86.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 246.

<sup>70</sup> *Livre*, chapitre 39, p. 86.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>72</sup> *Le Roman de Silence* est un roman de Heldris de Cornouailles, écrit au XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>73</sup> *Livre*, chapitre 39, p. 86.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 87.

qu'elles viennent et se consentent au fol delit, dont elles se trouvent depuis deceues et moquées. Car, quant ils ont fait leur fol delit, ilz les laissent comme diffamées honteusement »<sup>75</sup>.

#### D. – Dompter son corps et ses sentiments

##### 1. – *Dompter son corps*

La femme doit apprendre à dompter son corps. Il est un chapitre intéressant qui résume le combat des péchés à un semblant d'une vie d'ermitage. Ainsi la femme du prévôt d'Aquilée reçoit chez elle un ermite qui se questionne sur son bon service auprès de Dieu. La dame fit servir de « bonnes viandes et de chaudes et de bons vins »<sup>76</sup>. L'ermite mangea de bon cœur, bu et s'enivra, ne tenant pas l'alcool. Elle l'invite ensuite à coucher « au lict de mon seigneur et en sa chambre » et la femme « commença à acoler et le taster »<sup>77</sup> et l'excita. Plongeant dans la cuve d'eau froide pour se retenir, il s'endormit puis se réveilla à « haulte heure », « il s'aperceut que il avoit geu en si noble lit [...] et vist bien qu'ilz estoient de plus grant mérite que lui »<sup>78</sup> après avoir compris que les plus beaux mets étaient servis en aumône. L'*exemplum* met en relief le dur exercice de la résistance à la luxure et gourmandise.

##### 2. – *Sentiments et amour*

Les femmes doivent savoir dompter leurs sentiments qui peuvent devenir dangereux. D'autant plus que ceux-ci ne se conditionnent pas au mariage. Au Moyen-Âge, la différence est faite entre l'affection conjugale (*caritas, dilectio, honesta copulatio*) et les sentiments extra-conjugaux, néfastes qu'est l'*amor*. Le mariage est lié aux intérêts, rarement aux sentiments. Les histoires sentimentales dans le *Livre* sont représentées de manière dramatique. Un *exemplum* traite de la jalousie, une demoiselle mariée à un écuyer « estoit jalouse de toutes celles à qui il parloit ». Un jour, une bagarre éclate, l'épouse prît un coup de bâton qui « lui rompit l'os et eut toute sa vie le nez tort ». Membre du corps exceptionnellement important chez la femme qu'ainsi « par celle laideur et mescheance », elle en perdit son amour. Conséquences semblables dans le sens inverse, quand les sentiments ne concernent pas celui avec lequel on vit.

#### E. – Préserver son esprit et son âme

##### 1. – *Avoir une vie de sainte*

Depuis le concile de Latran IV en 1215, le clergé a pour mission de faire confesser les fidèles annuellement. Car la façon de vivre et le comportement déterminent le salut futur. Le

---

<sup>75</sup> *Livre*, chapitre 40, p. 89.

<sup>76</sup> *Livre*, chapitre 125, p. 267.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 268.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 269.

bon salut dicte donc le bon comportement à avoir. Cette idée de la nécessaire confession se retrouvent fortement dans le *Livre* et dans l'esprit du Chevalier qui regrettent que ceux de son temps ne se confessent que sur le lit de mort. Ainsi, une bourgeoise menait une véritable sainte vie, elle « avoit bonne renommée d'estre preude femme et charitable, car elle jeunoit trois jours de la semaine, dont les II estoient en pain et eaue [...] donnoit moult de grans aumosnes, et visitoit les malades, et nourrissoit les orphelins, et estoit aux messes jusques au midi »<sup>79</sup>. Mais soudainement elle trépassa car le Seigneur voulut montrer pour exemple comment elle « estoit perdue par un seul pechié mortel »<sup>80</sup>, celui de coucher avec un moine. Bien que la vie puisse être de parfaite piété, un seul péché mortel non confessé peut réduire l'effort à néant.

## 2. – *Suivre un modèle*

La multiplication des modèles fournis sert à dessiner le guide d'un modèle de vie saint. Les modèles de bonnes femmes proviennent de l'Ancien et du Nouveau Testament et sont situées des chapitres 82 à 112. Sont mises en avant des valeurs telles que la charité, l'humilité, la fidélité, la loyauté, l'abstinence, la dévotion. Des valeurs que le Chevalier s'est vu enseignées par sa grand-mère « Olive de Belle Ville »<sup>81</sup>. Il lui accorde plusieurs pages au pénultième chapitre dont il loue le portrait. Elle lui aurait enseigné de si nombreuses et grandes choses qu'il explique se souvenir « bien de beaucoup de bons dis de la bonne dame, si n'avois-je que environ IX ans quant elle mourut »<sup>82</sup>. En prenant sa grand-mère pour modèle, une bonne dame de grande renommée, il introduit de la légitimité à son éducation pour devenir aux yeux de ses propres filles un modèle à suivre, dans l'espoir plus profond probablement que ses filles transmettent, comme un héritage, le même modèle.

Le cadre de culpabilisation posé dans les mentalités médiévales indique un souci d'éduquer l'*imbecibilitas sexus* dans l'espoir de le protéger d'un monde dangereux. Plusieurs thèmes sont mis en avant comme la sagesse et la maîtrise de son corps et de ses sentiments visant le modèle de vie la plus sainte possible. Ce genre et cette représentation que fabrique et solidifie le Chevalier, conscient ou non, a un objectif, celui d'attribuer un rôle particulier à la femme selon son statut marital.

---

<sup>79</sup> *Livre*, chapitre 9, p. 19.

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> *Livre*, chapitre 127, p. 276.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 277.

A. – Être une bonne chrétienne pour la vie familiale

1. – *Faire preuve de sincérité*

Le *Livre* fait état d'une certaine originalité quand le Chevalier demande à ses filles de faire preuve de sincérité dans leur pratique religieuse. Premièrement, de ne pas voir Dieu comme un outil, « plus haulte et sainte chose est de gracier et mercier Dieu que le requerre, car requerre demande don ou guerredon, et rendre graces et louenges est service et le mestier des anges »<sup>83</sup>. Ensuite, de faire preuve d'authenticité dans ses prières, « dictes-les de bon cuer et ne pensez point ailleurs que vous puissiez »<sup>84</sup>. Et qu'il vaille mieux faire court et bien que long et faux. Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, l'Église valorise les émotions dans la dévotion à l'image du Christ qui souffrit de sa Passion. Cette piété affective – qui nécessite une authenticité – se féminise et fait lien avec l'entrée en scène des femmes laïcs au sein de la piété chrétienne et de leur mise en avant par l'institution. Tous ces éléments font résonner le même son de cloche. Ce *Livre* qui emprunte probablement à cet héritage, lien fait par les clercs mendiants, devient un manuel pour devenir une figure chrétienne laïc.

2. – *Pour (se) protéger et assurer la prospérité du nid conjugal*

Cette dévotion sincère a plusieurs fonctions, notamment de protection et de prospérité. En effet, par sa piété, la femme « amendrist le mal de lui [son mari] et adoulcist l'ire de Dieu et leur garde leur bien et leur chevance »<sup>85</sup>. Le Chevalier prend l'exemple d'un « mal homme » qui par « III fois fust sauvé de villaine mort pour la bonté de sa femme, dont il advint que, quand elle fut morte, il n'avoit plus qui priast Dieu pour lui et par ses grans pechiez, le roy du pays le fist mourir de male mort »<sup>86</sup>. Le rôle fonctionnel de la femme pieuse et protectrice du foyer est explicité par le Chevalier lui-même qui met en avant les bienfaits de ces pratiques religieuses, lorsqu'il affirme qu'il est « bonne chose et necessaire à mauvais homme d'avoir bonne femme et de sainte vie »<sup>87</sup>.

---

<sup>83</sup> *Livre*, chapitre 2, p. 6.

<sup>84</sup> *Livre*, chapitre 5, p. 10.

<sup>85</sup> *Livre*, chapitre 101, p. 196.

<sup>86</sup> *Ibid.*

<sup>87</sup> *Ibid.*

## B. – Être une bonne femme à marier

### 1. – *Être marguerite*

L'éducation que reçoivent les filles du Chevalier tend vers la vie conjugale. Si le mariage épouse les intérêts du père et du futur mari, il ne peut être prétendu que si la fille est bonne à marier. En effet, la « femme qui est bonne et nette doit estre comparée à la précieuse marguerite [...] sans nulle tache »<sup>88</sup>. Elle peut l'être à condition de bien tenir ses « III estas »<sup>89</sup>, celui de la jeune fille qui « se tient vierge et chaste »<sup>90</sup>, celui de la mariée qui se tient nettement dans son mariage, ainsi que celle qui « tient son veuvage »<sup>91</sup>. Plus la fille est prête à éviter les plaisirs charnels et à respecter ses obligations de fidélité, plus elle est bonne à prendre et à marier puisque Dieu la loue et que pour cela « toutes gens la doivent bien amer et louer et chier tenir »<sup>92</sup>. Sans cela, il semble impossible à la femme de remplir son rôle et d'être choisie.

### 2. – *Être naturelle, « sans cointises »*

Sur le plan physique, la femme doit être naturelle. Les *exempla* du Chevalier dénoncent un monde empesté par la mode en 1371-1372. Ainsi pendant un sermon, il y avait des « attournées à la nouvelle guise qui couroit »<sup>93</sup>. L'atour est une coiffure féminine en vogue au XIV<sup>e</sup> siècle en forme de corne. Parure par excellence, il est marqueur de richesses et de rivalité dans l'univers curial<sup>94</sup>. Si la femme doit bien se couvrir les cheveux en public et ne pas exhiber ce trait associé à la luxure au public<sup>95</sup>, elle doit le faire avec modération. De manière plus générale, la « cointise », c'est-à-dire ce qui est de la coquetterie est réprimandée par le Chevalier. En témoigne l'exemple « de la fille d'un chevalier qui perdy à estre mariée à un chevalier pour sa cointise »<sup>96</sup>. Celle-ci qui n'avait jamais vu son promis se fait la plus belle, se vêtit légèrement au point que l'hiver lui changea son teint et que son promis préféra sa cadette plus chaudement vêtue et au meilleur teint. Il est vite devenu une erreur de maquiller la création de Dieu.

---

<sup>88</sup> *Livre*, chapitre 119, p. 233.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>90</sup> *Livre*, chapitre 119, p. 233.

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> *Livre*, chapitre 47, p. 98.

<sup>94</sup> Valérie GONTERO, « ‘Cointises et Atours’ : la chevelure dans *Le Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles* » dans Chantal CONNOCHIE-BOURGNE (dir.), *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*. Aix-en-Provence : PUP, 2004, p. 146.

<sup>95</sup> Jean VERDON, *Le Plaisir au Moyen Age*, Paris, Perrin, 1996, p. 33.

<sup>96</sup> *Livre*, chapitre 120, p. 236.

## C. – Être une bonne épouse pour préserver l'honneur familial

### 1. – *Se tenir nettement en son mariage*

La fonction de la bonne épouse répond à la doctrine chrétienne et conditionne la vie familiale. Être une bonne épouse, c'est tenir son mariage. C'est-à-dire respecter la fidélité conjugale, faire preuve de chasteté et respecter ce que les contemporains nomment « son seigneur ». C'est une vie au service du mari et de la lignée qu'ils doivent avoir. Autrement, les conséquences peuvent en être dramatiques. À l'image de ce cordier dont la femme « ne gardoit pas sa loyauté vers lui »<sup>97</sup>, elle « s'accorda à un prieur »<sup>98</sup>. Le mari dont l'honneur est bafoué à titre personnel et dont les rumeurs pourraient le frapper sur le terrain public suspecte sa femme et lui tend un piège. Lorsque son prieur vint, le mari caché assassina les deux amants en pleine action et « appela ses gens et ses voisins [...] et envoya querre la justice »<sup>99</sup>. Si l'action paraît brutale malgré le droit canonique qui punit pécuniairement ce délit, le mari fait appel au droit romain et germanique qui autorise le mari à tuer l'amant et parfois son épouse pris en flagrant délit d'adultère<sup>100</sup>.

### 2. – *Obéir à son seigneur*

Si l'épouse doit respecter son seigneur, elle doit lui obéir dans le cadre public et lui porter au moins un semblant d'honneur sous peine de se faire haïr du monde. Ce sont les paroles du Chevalier dans ce chapitre où « le roy Assnère tint une feste avecques ses barons »<sup>101</sup>. La reine Vastis qui mangea dans une autre se fit mander « une foiz, ij. foiz, iij. foiz »<sup>102</sup> par le roi qui voulut la présenter à ses barons. Elle ne dédaigna venir, « sy eust le roy moult grant honte »<sup>103</sup>. Prenant conseil auprès de ses barons, ceux-ci lui conseillèrent de la chasser sept ans durant pour donner l'exemple qu'il faille obéir à son seigneur. Il en porta une loi similaire au royaume. Si la femme a le droit aux remontrances dans le cadre privé, elle est garante de la réputation de son mari et de ses enfants. De fait, le monde devient une scène sur laquelle la femme doit respecter les règles de bienséances à défaut de châtement. Des lois que le Chevalier déplore de moins en moins respectées par les femmes de son temps<sup>104</sup>.

---

<sup>97</sup> *Livre*, chapitre 62, p. 126.

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>100</sup> Didier LETT, *Famille et parenté...*, *op. cit.*, p. 176.

<sup>101</sup> *Livre*, chapitre 64, p. 134.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> Notamment au chapitre 118.

## D. – Être une bonne mère responsable

### 1. – *D'une génération à l'autre*

Ces comportements de vie s'apprennent pour le Chevalier le plus tôt possible. La formation de la bonne mère ne s'achève pas au mariage mais continue au-delà notamment par les conseils prodigués par la grand-mère du nouveau-né. Le Chevalier est convaincu que l'éducation de l'enfant reflètera sa vie adulte. Ce pourquoi l'exemplarité est le *leitmotiv* des valeurs inculquées à l'enfant. Celui-ci portera et transmettra à son tour un nom, une famille, un héritage qu'il devra conserver et perpétuer. Si le galet rate un rebond, c'est toute la chaîne qui coule. Ainsi, dans un *exemplum*, le Chevalier met en scène deux filles du même père mais de mère différente. « Celle de la première étoit à merveilles devote [...] et l'autre fille estoit sy chiere tenue et sy couvée que l'on lui laissoit faire le plus de sa volenté »<sup>105</sup>. Lorsque le père rend visite à ses filles adultes, il retrouve la première avec grande richesse et grand seigneur. Tandis que la seconde perdit l'amour de son seigneur après avoir perdu son œil par accident lors d'un excès de gourmandise. Lorsque le Chevalier revient à son hôtel, « il compta tout à sa femme et lui reproucha qu'elle avoit perdue sa fille, tant l'avoit couvée et nourrie chierement »<sup>106</sup>.

### 2. – *Une mère responsable*

Lorsque les parents ne sont pas responsables et que l'éducation échoue, la faute est renvoyée à la mauvaise nature des parents, rarement à l'enfant et notamment avant l'*infantia* (âge de raison). À l'image de ce chapitre dans lequel la femme du roi Jeroboam rend visite à un saint homme prophète pour son enfant malade. Celui-ci lui devine la mort de tous ses enfants « par le pechié de leur père, qui est tyran sur son menu pueple, et de male conscience et luxurieux »<sup>107</sup>. Bien que l'exemple dise la mauvaise nature du père – démontrant une responsabilité parentale – le Chevalier affirme ensuite que le « pechié du père et de la mère nuist aux enffans »<sup>108</sup> et qu'il est nécessaire de mener bonne vie. Berthold de Ratisbonne écrivait que les parents « devront répondre de leurs enfants le jour du jugement ».

---

<sup>105</sup> *Livre*, chapitre 6, p. 12.

<sup>106</sup> *Livre*, chapitre 6, p. 14.

<sup>107</sup> *Livre*, chapitre 79, p. 155.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 156.

## E. – Être une bonne veuve

### 1. – S'abstenir dans son veuvage

La viduité est un état de la femme. Plus encore à la fin du Moyen Âge puisque la guerre, éparsée géographiquement mais quasi permanente engendre beaucoup de veuves. Le chapitre 114 du *Livre* en est représentatif puisqu'il s'intéresse exclusivement à des dames veuves « dès le tems de la bataille de Crécy »<sup>109</sup>. Celles-ci doivent adopter un comportement particulier, celui de la vie sainte et de l'abstinence, un état prôné par le clergé pour se racheter de la vie conjugale. Ainsi la première veuve qui « moult a esté demandée de plusieurs lieux » refusent de se marier et doit être davantage honoré selon le Chevalier. La seconde « l'en la venoit querre bien souvent pour la faire chanter et dancier ès festes »<sup>110</sup> mais jamais ne voulut consentir à un nouveau mariage.

### 2. – La fin de la tutelle ?

Si théoriquement davantage de libertés s'offre à l'état de veuve, il serait faux d'affirmer la fin de la tutelle masculine et la fin du rôle fonctionnel de la femme. Elle doit par exemple prier pour son mari après sa mort. De même, elle veille à la bonne distribution de l'héritage aux enfants. Mais également au sien. Dans le livre, une bonne dame nommée Ruth « honoroit et amoit ses amis et leur portoit honneur »<sup>111</sup> et lorsqu'elle devint veuve, le fils de son mari ne voulut rien lui laisser. Mais ses amis pour son comportement « firent avoir à la dame son bon droit »<sup>112</sup>. Si Ruth récupéra une partie de l'héritage, cet *exemplum* démontre que les conflits pour l'héritage et la récupération de la dot à la fin du Moyen Âge sont nombreux. Il existe effectivement à cette époque une hypertrophie de la dot qui génère des tensions<sup>113</sup>. Si ici le fils n'eût pas raison, le contraire existe probablement. Mais même lorsque la veuve récupère sa dot, il est possible qu'elle la gère en collaboration avec un beau-frère ou son fils devenu majeur qui deviennent leur nouvelle tutelle.

---

<sup>109</sup> *Livre*, chapitre 114, p. 221.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>111</sup> *Livre*, chapitre 91, p. 179.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>113</sup> Didier LETT, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Hachette, 2000, p. 130.

Le *Livre* du Chevalier témoigne de l'amour d'un père pour ses filles. Une tendresse paternelle qui souhaite les protéger d'un monde que le noble trouve décadent. Puisant des exemples, des leçons de conduite de l'Antiquité à ses jours, persuadé et poussé par les frères mendiants à ses côtés que leur modèle est le bon. Un modèle d'essence noble qui s'élève à l'aristocratie et aux figures saintes. Involontairement, par l'écriture de ce traité qui connaît ensuite un succès européen, le Chevalier fabrique le genre féminin. Un traité qui tire sa puissance de par sa composition, des autorités qui l'ont écrit, des autorités invoquées qui lui offrent une légitimité que le Chevalier s'efforce de porter à l'universalité. Un traité que nos contemporains considéreraient « misogynne ». Un terme à placer entre guillemets. Cette fabrication du genre féminin n'est pas un projet politique patriarcal. Cette domination masculine, la représentation de la femme, le rôle et le statut qui lui sont assignés sont puisés dans le cadre d'une époque et répondent à l'éducation que le Chevalier a lui-même eue, des mentalités structurelles et du système en place. Si bien que cette fabrique est probablement inconsciente. Qu'elle résulte d'une véritable volonté du Chevalier – qui prend les rôles de l'homme, du géniteur, et de l'auteur – et de l'amour paternel de protéger ses enfants d'un monde dangereux et hypocrite est certain. Ce père veuf pallie aussi l'absence de la mère de ses enfants. Moins qu'une opposition biologique entre le sexe féminin-masculin qui n'apparaît qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut y voir une complémentarité de la mère et du père pour le bien des enfants, tant garçon que fille. Cette étude permet aussi de renouveler la place de la femme dans la société. Loin du raisonnement simpliste de la femme soumise et cloîtrée, celle-ci tient en réalité un rôle beaucoup plus important au sein du foyer pour le bien-être de la famille et une place particulière au sein de l'espace public. Cette étude du genre nous permet de comprendre par le biais de notre texte comment le masculin construit le genre féminin, dans quel cadre et dans quels objectifs. Ce sont davantage des rôles soumis à la femme que des rôles soumis de la femme. Cette construction qui se fait de génération après génération devient structurelle, devient finalement difficile à déceler tellement elle est prégnante et ancrée dans le paysage et paraît normale alors que le genre n'est qu'une construction anthropologique. Toutefois, cette étude a ses limites dans le sens où l'étude genrée n'explique pas toutes les relations sociales et les mécanismes et qu'il faudrait étudier davantage les rapports entre les âges, les classes, les origines.

Une vingtaine d'années après la rédaction du *Livre* par le Chevalier, un bourgeois parisien se met à écrire *Le Ménagier*. Ce traité de morale, culinaire et d'économie domestique rédigé par un vieil homme a pour début d'éduquer sa nouvelle épouse d'une quinzaine d'années. En lui livrant des conseils et les meilleures astuces, il fait également acte de complémentarité avec le sexe féminin, la guidant et la protégeant, afin qu'elle assure son bon rôle fonctionnel.

# Bibliographie

## Inventaire des sources

Geoffroi de LA TOUR LANDRY, *Le livre pour l'enseignement de ses filles*, éd. Anatole de Montaiglon, Paris, 1854, 378 p.

## Outils de travail

Christiane KLAPISCH-ZUBER, « Masculin/féminin » dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Jacques LE GOFF et Jean-Claude SCHMITT (dir.), Paris, Fayard, 1999, p. 655-668.

Georges GRENTE (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises : Le Moyen Âge*, Paris, Le Livre de Poche, Coll. La Pochotèque, 1992.

## Ouvrages généraux

Colette BEAUNE, *Éducation et cultures du début du XII<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Sedes, Coll. Regards sur l'histoire, 1999.

Jean DELUMEAU et Daniel ROCHE (dir.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990.

Danièle ALEXANDRE-BIDON et Monique CLOSSON, *L'enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985.

Didier LETT, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Hachette, Coll. Carré Histoire, 2000.

Didier LETT, *Hommes et femmes au Moyen Âge : Histoire du genre XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, Coll. Cursus, 2013.

Didier LETT, *L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Aubier, 1997.

Jacques LE GOFF, Nicolas TRUONG, *Une histoire du corps au Moyen Âge*, Paris, Éditions Liana Levi, 2003.

Jean VERDON, *Le Plaisir au Moyen Age*, Paris, Perrin, 1996.

Jérôme BASCHET, *Corps et âmes, une histoire de la personne au Moyen Âge*, Paris, Flammarion, 2016.

Lou SIEKEL, *Masculin et féminin au Haut Moyen Âge*, mémoire de Master, université de Poitiers, 2018.

Philippe ARIES, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Pion, 1973.

### Études spécialisées

Anne-Marie DE GENDT, « Le Livre de la Roïne Prines : le modèle qui n'existe pas ? » dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 74, fasc. 2, 1996. Histoire médiévale, moderne et contemporaine - Middeleeuwse, moderne en hedendaagse geschiedenis. p. 309-316.

Anne-Marie DE GENDT, « Sens et fonction du prologue dans *Le Livre du Chevalier de la Tour Landry* » dans *Neuphilologische Mitteilungen*, vol. 95, n°2, 1994, p. 193-206.

Charlotte PICHOT, « Le corps féminin est-il miroir de l'honneur ? Quelques pistes de réflexion autour des sources judiciaires de la fin du Moyen Âge », *Annales de Janua*, n°6, mis en ligne le 06 avril 2018, URL : <http://09.edel.univ-poitiers.fr/annalesdejanua/index.php?id=1801>.

Claude GAUVARD, « Honneur de femme et femme d'honneur en France à la fin du Moyen Âge », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, 28/1, 2001, Mittelalter, Moyen Âge, Stuttgart, Jan Thorbecke, 2002, p. 159-191

Danièle ALEXANDRE-BIDON, « Images du père de famille au Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 4, 1997.

Danielle BOHLER, « Père, mère et filles : les gestes du désir dans le Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles », *Cahiers de recherches médiévales*, n°4, 1997.

Didier LETT, « Comment parler à ses filles ? » dans Christiane KLAPISH-ZUBER (dir.), *Liens de famille. Vivre et choisir sa parenté*, Paris, *Médiévales*, n°19, 1990. p. 77-82.

Didier LETT, « Pères modèles, pères souverains, pères réels » dans *Cahiers de recherches médiévales*, n°4, 1997.

Didier LETT, « De l'usage du genre en Histoire médiévale » dans *Ménestrel*, publié le 21 décembre 2010, mis à jour le 18 janvier 2012 [en ligne], consulté le 24 janvier 2020, URL : <http://www.menestrel.fr/?De-l-usage-du-genre-en-Histoire-medievale>.

Didier LETT, « L'éducation et les conceptions pédagogiques au Moyen Âge », *Petite enfance, normes et socialisation : points de vue, Recherches et Prévisions*, n°57-58, Septembre-Décembre 1999, p. 85-89.

Didier LETT, « Les pères du Moyen Âge aimaient-ils leurs enfants ? », *L'Histoire*, n°187, avril 1995.

Elizabeth KINNE, « Les écrits didactiques pour femmes et le double discours du désir au Moyen Âge », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°31, 2010, p. 135-152.

Geneviève BÜHRER-THIERRY, Didier LETT et Laurence MOULINIER, « Histoire des femmes et histoire du genre dans l'occident médiéval », *Historiens et Géographes*, 392, 2005, p. 135-146.

Gérard JACQUIN, « Éducation et culture de la noblesse en Anjou au XIV<sup>e</sup> siècle. *Le Livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles* » dans Jean-Marie MATZ (dir.) et Noël COULET (dir.), *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge*, Collection de l'École française de Rome, n°275, p. 677-688.

Jacques BERLIOZ, « Le récit efficace : *l'exemplum* au service de la prédication (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, tome 92, n°1, 1980, p. 113-146.

Jacques DELARUN, Danielle BOHLER et Christiane KLAPISCH-ZUBE, « La différence des sexes » dans *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Jean-Claude SCHMITT et Otto Gerhard OEXLE (dir.), Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2002, p. 561-582.

Jacques LE GOFF, Jean-Claude SCHMITT et Claude BREMOND, *L'exemplum*, Turnhout, 1982, rééd. 1996 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 40).

Jean TRICARD, « *Le livre du chevalier de la Tour Landry et ses lecteurs : hypothèses sur un succès* » dans Philippe HAUDRERE (dir.), *Pour une histoire sociale des villes : Mélanges offerts à Jacques Maillard*, Rennes, PUR, 2006.

Jean-Michel MATZ, « La noblesse angevine et l'Église au temps de la seconde maison d'Anjou (vers 1356-vers 1480) », *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque international organisé par l'université d'Angers, Angers-Saumur, 3-6 juin 1998*, Collection de l'École Française de Rome, 275, p. 619-637.

Marie-Anne POLO DE BEAULIEU et Pierre-Olivier DITTMAR, « Polysémie de l'exemplum : modèle moral, modèle iconographique », *Apprendre, produire, se conduire : Le modèle au Moyen Âge : XLV<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP (Nancy-Metz, 22 mai-25 mai 2014)*, Paris : Éditions de la Sorbonne, 2015, p. 285-298.

Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, « *Les prologues des recueils d'exempla (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) : Une grille d'analyse* », *Éducation, prédication et cultures au Moyen Âge : Essai sur Jean Gobi le Jeune*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1999, p. 81-100.

Marie-Madeleine de CEVINS, « Une Église misogyne ? » dans *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin (1179-1449)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.

Mireille VINCENT-CASSY, « Péchés de femmes à la fin du Moyen Âge », *La condition de la mujer en La Edad Media. Actas del coloquio celebrado en la casa de Velasquez del 5 al 7 de noviembre de 1984*, Madrid, Universidad Complutense, 1986, p. 501-517.

Myriam SORIA, « Violences sexuelles à la fin du Moyen Âge : des femmes à l'épreuve de leur conjugalité ? », *Dialogue*, 208, 2015/2, p. 57-70.

Nicolas LOUIS, « L'*exemplum* en pratiques : Production, diffusion et usages des recueils d'*exempla* latins aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 2013.

Pierre RICHE, « Sources pédagogiques et traités d'éducation », *Les entrées dans la vie. Initiations et apprentissages, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 12<sup>e</sup> congrès, Nancy, 1981. p. 15-29.

Roberto RUSCONI, « De la prédication à la confession : transmission et contrôle de modèles de comportement au XIII<sup>e</sup> siècle », *Faire croire. Modalités de la diffusion et de la réception des messages religieux du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Actes de la table ronde de Rome (22-23 juin 1979)*. Rome : École Française de Rome, 1981, p. 67-85.

Université de Lausanne, « Le corps féminin au Moyen Âge : actualité de la recherche » (séminaire Questes, Paris), Fabula, mis en ligne le 13 octobre 2019, consulté le 05 février 2020, URL : [https://www.fabula.org/actualites/le-corps-feminin-au-moyen-ge-actualite-de-la-recherche\\_93128.php](https://www.fabula.org/actualites/le-corps-feminin-au-moyen-ge-actualite-de-la-recherche_93128.php).

Valérie GONTERO, « "Cointises et Atours" : la chevelure dans *Le Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles* » dans Chantal CONNOCHIE-BOURGNE (dir.), *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2004, p. 144-153.

# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des sigles et abréviations.....</b>	<b>4</b>
<b>I. – LE MOULE DE LA FABRIQUE DU GENRE FEMININ .....</b>	<b>9</b>
A. – Par le traité de pédagogie .....	9
1. – <i>L'éducation donnée par le père pédagogue pour ses filles</i> .....	9
2. – <i>Le caractère édifiant des exempla</i> .....	9
B. – Par les auteurs.....	10
1. – <i>Des frères mendiants ?</i> .....	10
2. – <i>Le père veuf</i> .....	10
C. – Par l'éducation parentale et familiale.....	11
1. – <i>Exercice d'autorité et d'instruction</i> .....	11
2. – <i>Le père maternant</i> .....	11
D. – Par son caractère universel.....	12
1. – <i>De la Création à ses jours</i> .....	12
2. – <i>De France et de l'étranger</i> .....	12
3. – <i>Entre récit biblique et anecdote personnelle</i> .....	13
E. – Par l'envie de les protéger d'un monde dangereux et hypocrite .....	13
1. – <i>Un monde dangereux et hypocrite</i> .....	13
2. – <i>Le sentiment d'un père pour ses filles</i> .....	13
<b>II. – LA FABRIQUE DU GENRE FEMININ .....</b>	<b>15</b>
A. – La femme à l'origine des maux : un cadre de culpabilisation.....	15
1. – <i>Les fautes d'Eve, « notre première mère »</i> .....	15
2. – <i>Les femmes responsables</i> .....	15
B. – Le soucis d'éduquer les femmes.....	15
1. – <i>Une copie imparfaite</i> .....	15
2. – <i>La lecture comme méthode d'apprentissage ?</i> .....	16
C. – Faire preuve de sagesse .....	17
1. – <i>Se préserver des apparences</i> .....	17
2. – <i>Faire Silence</i> .....	17
3. – <i>Mesurer les conséquences</i> .....	17
D. – Dompter son corps et ses sentiments.....	18
1. – <i>Dompter son corps</i> .....	18
2. – <i>Sentiments et amour</i> .....	18
E. – Préserver son esprit et son âme.....	18
1. – <i>Avoir une vie de sainte</i> .....	18
2. – <i>Suivre un modèle</i> .....	19

<b>III. – DE JEUNE DEMOISELLE A MERE VEUVE : LE ROLE SOUMIS A LA FEMME.....</b>	<b>20</b>
A. – Être une bonne chrétienne pour la vie familiale .....	20
1. – <i>Faire preuve de sincérité.....</i>	20
2. – <i>Pour (se) protéger et assurer la prospérité du nid conjugal.....</i>	20
B. – Être une bonne femme à marier.....	21
1. – <i>Être marguerite .....</i>	21
2. – <i>Être naturelle, « sans coïtises ».....</i>	21
C. – Être une bonne épouse pour préserver l’honneur familial.....	22
1. – <i>Se tenir nettement en son mariage .....</i>	22
2. – <i>Obéir à son seigneur .....</i>	22
D. – Être une bonne mère responsable.....	23
1. – <i>D’une génération à l’autre.....</i>	23
2. – <i>Une mère responsable.....</i>	23
E. – Être une bonne veuve.....	24
1. – <i>S’abstenir dans son veuvage .....</i>	24
2. – <i>La fin de la tutelle ?.....</i>	24
<b>Bibliographie .....</b>	<b>26</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>30</b>